



Septembre 2021 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 6 septembre 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre du réaménagement de la cuisine au café-restaurant du Théâtre, le mandat pour le revêtement de sol synthétique à l'entreprise LOUREJOINTS SA.
- Lors de sa séance du 6 septembre 2021, le Conseil municipal a adjugé, pour la Tonkinelle et la salle de la Gare, les travaux pour le raccordement au chauffage à distance à l'entreprise GOLLUT HYDROTEC Sàrl, à Monthey.
- Lors de sa séance du 6 septembre 2021, le Conseil municipal a décidé d'acquérir la nouvelle parcelle N° 6350, d'une surface de 1'366 m², dans le cadre de la renaturalisation du canal des Mangettes et a pris note que cette cession sera effective une fois que le projet "Ecotube" sera finalisé.
- Lors de sa séance du 6 septembre 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil pour le réseau d'eau potable à l'association d'entreprises SABECO SA & Groupe GASSER Travaux publics SA.
- Lors de sa séance du 6 septembre 2021, le Conseil municipal a pris acte que M. Vincent STEFANELLI a démissionné de son mandat de Conseiller général, avec effet immédiat; dès lors, il a proclamé élue Conseillère générale Mme Catherine BREU FRACHEBOUD, en remplacement du démissionnaire précité, en précisant que la nouvelle nomination sera effective immédiatement et sera valable pour la fin de la période administrative 2021-2024.
- Lors de sa séance du 13 septembre 2021, le Conseil a validé la convention relative à la prise de possession temporaire et définitive ainsi que les servitudes sur les parcelles communales nécessaires à la réalisation du passage inférieur de la Gare de Monthey.
- Lors de sa séance du 13 septembre 2021, le Conseil municipal a décidé d'entreprendre les travaux nécessaires à la mise en place des portes en bois et des plafonds acoustiques pour la partie "Administration" du bâtiment et a adjugé ces travaux aux entreprises suivantes :
 - les portes intérieures bois à l'entreprise MULTONE Menuiserie Sàrl;
 - les plafonds acoustiques à l'entreprise GUIDETTI SA.
- Lors de sa séance du 13 septembre 2021, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, auprès du Garage GATTONI SA, une grue de chargement afin d'équiper le véhicule utilitaire "Ladog" à la manutention et au transport de matériel divers.
- Lors de sa séance du 13 septembre 2021, le Conseil municipal a validé les horaires suivants pour l'Office de la population, avec entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2021 :

- les lundis : fermeture le matin / 14 h.00-18 h.00 l'après-midi;
 - les mardis, jeudis et vendredis : 8 h.00-12 h.00 le matin / fermeture l'après-midi;
 - les mercredis : 8 h.00-12 h.00 / 14 h.00-18 h.00 l'après-midi.
- Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a accepté la création d'une bande cyclable dans l'emprise de la route cantonale 302, entre les Communes de Collombey-Muraz et Monthey; il a également accepté que le carrefour entre la route cantonale 302 et la route des Marmettes soit interdit aux véhicules automobiles, étant précisé qu'il ne sera affecté qu'au seul usage de la mobilité douce.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux relatifs aux installations électriques des Tennis des Semilles à l'entreprise BUHLER Electricité SA.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux relatifs à la fourniture des mâts et projecteurs LED des Tennis des Semilles à l'entreprise SCHREDER Swiss SA.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre de la création de l'infrastructure électrique pour la nouvelle station électrique MT/BT La Castalie, les divers mandats aux entreprises suivantes :
 - la fourniture de la station électrique MT/BT à la société F. BORNER AG;
 - la fourniture de deux transformateurs à la société RAUSCHER STOECKLIN;
 - la fourniture des cellules moyenne tension à la société SIEMENS.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil utiles au réseau électrique, dans le secteur du chemin des Amoyeux, à l'association d'entreprises SABECO SA & Groupe GASSER Travaux publics SA.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a préavisé favorablement le projet de règlement intercommunal pour la gestion du Service du feu des Communes de Monthey, Collombey-Muraz, Massongex et Verossaz et validé le message de l'Exécutif au Législatif pour ce règlement qui sera soumis au Conseil général.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal, le Conseil municipal a validé les plans de fermeture, congés, vacances et des ponts pour 2022 de à la Nurserie-crèche La Tonkinelle et l'Île aux Enfants ainsi que l'UAPE La Tartine et l'Île aux Enfants.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a validé le principe de l'aménagement d'un parterre de fleurs dans l'enceinte du complexe scolaire du Reposieux dans le cadre des 50 ans de la construction du complexe scolaire du Reposieux.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a désigné, sur préavis de la Commission "Apprentissage", les lauréats "apprentis méritants". Ces mérites seront remis le mardi 12 octobre 2021, au Théâtre du Crochetan.
 - Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a validé le programme de législation.

- Lors de sa séance du 20 septembre 2021, le Conseil municipal a approuvé la politique de gestion documentaire communale, telle qu'élaborée par la Chancellerie, en collaboration avec les Services communaux, avec le soutien du prestataire externe et après validation des Archives de l'Etat du Valais.

Etabli et publié le 12 octobre 2021